



Gouvernement du Rwanda
Ministère des finances et de la planification économique



Economic Commission for Africa
Commission économique pour l'Afrique
1958 - 2018

22^e réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE)
Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (SRO-EA)

Mise en œuvre de la
Zone de libre-échange continentale en Afrique de l'Est:
de la vision à l'action

Note d'orientation pour la réunion du Groupe ad hoc d'experts :
Financement durable du développement du tourisme en
Afrique de l'Est

21 – 22 novembre 2018

Kigali Convention Centre

Rwanda

I. Contexte

En raison des vastes possibilités créées par la croissance de l'industrie du tourisme, de plus en plus de pays, à l'échelle mondiale, se tournent maintenant vers le développement du tourisme en tant que canal par lequel les priorités de développement pourraient être réalisées. Il en a résulté une augmentation des investissements dans le secteur à hauteur de 4,5% de la part totale mondiale évaluée à 882,4 milliards de dollars des Etats-Unis (ci-après dollars) en 2017, avec un taux de croissance constante de 4,3% prévu au cours des dix prochaines années.¹ De même, sur la même période, la part des investissements globaux de l'industrie du tourisme en Afrique s'élevait à 5,7%, pour une valeur de 28,2 milliards de dollars. En Afrique de l'Est, le total des investissements combinés s'élevait à 1,6 milliard de dollars, la part du Kenya représentant plus de 50% de ce total. Avec un taux de croissance moyen de 4,6%, la part des investissements touristiques mondiaux en Afrique devrait rester faible, ce qui serait particulièrement le cas pour l'Afrique de l'Est. Vu que le secteur a été identifié comme un secteur économique prioritaire par l'Union africaine dans son Agenda 2063, par un certain nombre de communautés économiques régionales, y compris la Communauté de l'Afrique de l'Est, et un certain nombre d'États membres, beaucoup reste encore à faire pour attirer davantage d'investissements et exploiter les potentialités dont recèle le continent. Les initiatives continentales en cours - en particulier la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) - vont certainement dans la bonne direction.

Les gouvernements nationaux ont été et sont encore, dans une certaine mesure, à l'avant-garde du financement et de l'investissement dans le développement du tourisme en Afrique. C'est essentiellement le cas lorsqu'il s'agit de grands projets d'infrastructures touristiques, comme la construction de grands hôtels ou de centres de congrès. Cette approche du développement du tourisme a été déterminante, en particulier lorsque les destinations touristiques sont dans les phases initiales de leur développement et peuvent ne pas être attrayante pour le secteur privé en raison de la nature à forte concentration de capitaux de ces projets. A titre d'exemple, dans le but de stimuler la croissance et le développement du tourisme après l'indépendance, le gouvernement du Kenya, dans son premier document de politique sur le tourisme, *Note de session parlementaire n° 8 de 1969*, s'est fixé pour objectif la promotion des investissements dans le tourisme au Kenya, ce qui s'est traduit par son appropriation décisive de l'investissement dans les installations touristiques. Une telle approche signifie donc que plusieurs gouvernements ont été ou sont actuellement impliqués, directement ou indirectement par le biais d'agences appartenant à l'État, dans la gestion d'entreprises de tourisme. Cette tendance est néanmoins en train de changer, notamment à la suite des politiques de néo-libéralisation des années 80 et 90.

¹ Voir WTTC 2018

Cela a eu pour résultat que la majorité de ces gouvernements se sont peu à peu désengagés de ces initiatives en faveur du secteur privé. Le principal rôle des gouvernements consiste essentiellement à créer un environnement favorable au financement et permettre au secteur privé d'investir dans le tourisme.

En raison de la priorisation du secteur du tourisme par un certain nombre d'États membres du continent, la demande d'investissements dans le développement des infrastructures de tourisme a augmenté, ainsi que les besoins de financement, comme déjà indiqué plus haut. Cela a incité un certain nombre d'institutions financières internationales à se tourner vers le continent. La Société financière internationale (SFI), membre du groupe de la Banque mondiale, par exemple, finance activement plusieurs projets hôteliers à travers le continent, dont 19 projets actifs rien qu'en Afrique subsaharienne. L'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) a également joué un rôle déterminant en fournissant des garanties pour les investissements liés au tourisme, ce qui a entraîné une réduction du coût du capital. Outre le Groupe de la Banque mondiale, le nombre de sources de financement alternatives, telles que le Norfund et la Banque africaine d'import-export (AFREXIM), qui financent également un certain nombre de projets touristiques sur le continent, a également augmenté. Un certain nombre d'États membres ont également exploré les possibilités d'émettre des obligations internationales telles que des euro-obligations pour financer le développement des infrastructures touristiques. Un exemple récent est le financement partiel du complexe *Kigali Convention Centre and Hotel* au Rwanda. De plus, la *Pinnacle Tour* (censée être le plus grand immeuble d'Afrique qui abritera l'hôtel Hilton) en construction à Nairobi, au Kenya, est financée par une société d'investissements privés *Hass Petroleum* et le groupe *White Lotus*.

En dépit de l'intérêt croissant suscité par les investissements touristiques, de nombreuses difficultés empêchent toujours de réaliser tout le potentiel touristique du continent et, par extension, celui de la région de l'Afrique de l'Est. Par exemple, l'environnement actuel n'est pas très favorable si le continent veut accroître sa part des investissements touristiques mondiaux. Cela est dû en grande partie au fait que l'environnement d'exploitation est perçu comme imprévisible, bien qu'il convienne de noter que sa stabilité s'est remarquablement améliorée récemment. Cela a été davantage renforcé par la garantie de risque politique fournie par la MIGA, qui a contribué à améliorer la confiance des investisseurs. Néanmoins, le fait que les entreprises du tourisme, dont le secteur d'activité est déjà perçu comme risqué, ait été récemment la cible d'entreprises terroristes dans un certain nombre de pays, a exacerbé le problème.

Qui plus est, alors qu'au niveau méga le financement et l'investissement dans le tourisme semblent bénéficier d'un soutien, il est préoccupant qu'au niveau national les grandes banques rechignent à étendre leurs services aux entreprises nationales ou africaines. Dans

les cas où des banques nationales financent des projets touristiques, le coût du crédit reste relativement élevé. Cela signifie en outre que la participation des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) au développement du tourisme, qui subissent en plus le manque d'informations sur les sources de crédit, a été quelque peu minime. Par ailleurs, ces MPME n'ont pas les compétences nécessaires pour renforcer leur capacité à obtenir un financement, notamment en menant des études de faisabilité, en élaborant des fiches d'investissement, et pour comprendre la structure des joint-ventures par exemple. Pour atténuer cela, certains États membres ont mis en place des fonds de développement du tourisme, à l'instar de la *Kenya Tourism Finance Corporation*, et ont accordé des incitations fiscales aux acteurs du secteur privé afin d'encourager les investissements. Cependant, la capacité d'exploiter des sources de financement innovantes, notamment des bonds obligataires de la diaspora, reste faible.

II. Les objectifs de la réunion du Groupe ad hoc d'experts (AEGM)

Au regard des problèmes et des défis relevés ci-dessus, l'AEGM aura pour principal objectif d'explorer les possibilités de soutenir le financement du développement du tourisme dans la région de l'Afrique de l'Est conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la ZLECA. Cela se fera à travers le partage d'informations sur les bonnes pratiques à travers le monde, le continent et la région de l'Afrique de l'Est. Plus spécifiquement, l'AEGM délibérera sur les questions suivantes :

- i. L'augmentation de la part de l'Afrique de l'Est dans le volume total des investissements touristiques mondiaux - comme indiqué, la part de la région demeure faible, il est peu probable qu'elle change à l'avenir. Quelles mesures faut-il mettre en place pour inverser cette tendance ?
- ii. Les modèles d'investissement et de financement du tourisme - à la lumière des récentes évolutions, quels modèles d'investissement et de financement du tourisme seraient pertinents pour faciliter la croissance et le développement du tourisme dans la région et quelles mesures politiques seraient appropriées ? Les exemples à débattre comprennent les partenariats dirigés par le secteur public, les partenariats dirigés par le secteur privé ou les partenariats public-privé.
- iii. Établir un environnement touristique susceptible d'améliorer le financement et les investissements - étant donné que le secteur, en particulier sur le continent, est

perçu comme étant risqué – qu'est-ce qui devrait être fait pour renforcer la confiance des investisseurs potentiels ?

- iv. Implication des MPME dans le développement du tourisme - Etant donné que la participation des MPME a été et reste minime dans le développement du tourisme dans la région, quelles mesures politiques pourraient être prises pour relever les défis auxquels ces entreprises sont confrontées ?

III. Programme provisoire

Mercredi 21 – Jeudi 22 novembre 2018

Présentations :

- Geoffrey Manyara, Expert en tourisme, Bureau pour l'Afrique de l'Est, CEA
- Belize Kariza, Chef du tourisme, *Rwanda Development Board*, Rwanda
- Salifou Siddo, Expert en financement du tourisme, *SME Trade Links*
- Jonah Orumoi, Directeur général, *Tourism Finance Corporation*, Kenya
- Mme Nura-Lisa Karamagi, Directrice générale, *Hotel Association of Tanzania*

IV. Participation

La séance plénière réunira des experts de pays d'Afrique de l'Est, ainsi que des représentants du secteur privé, d'organisations de la société civile et d'autres institutions concernées. Pour de plus amples informations et éclaircissements, veuillez contacter, M. Geoffrey Manyara, Email : manyara@un.org

Références

CNUCED (2017). Le développement économique en Afrique : Le tourisme au service d'une croissance transformatrice et inclusive.

https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/aldcafrica2017_en.pdf

Conseil mondial du voyage et du tourisme (2018). Rapport sur l'impact économique du voyage et du tourisme en Afrique. <https://www.wttc.org/-/media/files/reports/economic-impact-research/regions-2018/africa2018.pdf>

OCDE (2017). Financing Approaches for Tourism SMEs and Entrepreneurs.

https://www.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/financing-approaches-for-tourism-smes-and-entrepreneurs_8d06572a-en

JLL (2018). East Africa Hotel Market Overview Report.

<http://www.africa.jll.com/africa/en-gb/research/166/east-africa-hotel-market-overview-2018>